

Chapitre 5 – Territoires

Paragraphe 2 – Aménagements du territoire.

Titre : L'urbanisme pour lutter contre le réchauffement climatique et la crise de l'énergie.

L'erreur à ne pas commettre : Croire que les progrès techniques seront une solution à la crise énergétique et au réchauffement climatique. Ce sera insuffisant.

Nous devons changer notre mode de vie car il est le premier responsable de la situation actuelle de la planète.

L'objectif : tout citoyen pourra vivre au quotidien sans consommer d'énergie fossile

Comment :

- Habiter un logement HQE. C'est une question de temps et de moyen (le grand emprunt sera utile).
- Se déplacer à pied ou à bicyclette.
- Rendre visible le concept de développement durable.

Cela nécessite la remise en cause du "tout automobile", du système d'habitat pavillonnaire, des villes dortoirs et du découpage des activités en zone. Il s'agit de repenser l'organisation de la vie. L'urbanisation héritée du XX^{ème} siècle, conséquence de l'utilisation massive de l'automobile est à repenser. Des quartiers, des villages (2000 à 5000 habitants) comportant logements, services, commerces, activités diverses, lieux d'échanges et loisirs sont à imaginer.

Trois conditions pour réussir la transformation de nos lieux de vie passage obligatoire du développement durable :

- La volonté des élus pour redéfinir les schémas d'urbanisme.
- Des moyens financiers (un grand emprunt)
- La mobilisation des citoyens (prime au déménagement, réduction de la taxe d'habitation, ..., pour ceux qui habitent à proximité de leur lieu de travail)

Le bénéfice :

- Une vie plus agréable
- La préservation de la planète
- De l'activité pour une décennie

L'énergie encore disponible nous permettra d'organiser notre cadre de vie pour le futur.